Colis

Les détenus peuvent recevoir des colis à deux occasions :

- **A l'occasion de leur anniversaire**
  Ces colis doivent être remis à la poste dans les huit jours qui précèdent ou qui suivent la date d'anniversaire du destinataire. Le timbre postal fait foi. Le détenu peut recevoir quatre colis au maximum.

- **A Noël / Nouvel An**
  Ces colis doivent être remis à la poste au mois de décembre. Le timbre postal fait foi. Le détenu peut recevoir quatre colis au maximum.

Format et poids

Les colis ne doivent pas dépasser les dimensions d'un PostPac 4 (480mm x 260mm x 165mm) et le poids maximal est de 5 kg.

Contenu admis

- Vêtements, souliers
- Appareils électriques autorisés (cf. aide-mémoire information à l'intention des détenus et de leurs proches)
- Matériel de bricolage (aucun solvant ni produit contenant un solvant)
- Tabac et articles liés à sa consommation
- Articles de toilette
- Modules pour Game boy et consoles de jeux; CD (originaux) et DVD (originaux)
- Livres, livres audio, magazines (seulement à contenu autorisé)
- Supports de données avec contenu autorisé (principe: même standard que celui admis jusqu'à 16 ans; films et jeux violents: même standard que celui admis jusqu'à 14 ans)

- Aliments (sauf fruits et légumes frais)
  - **Seulement les produits énumérés ci-après,**
  - **confectionnés industriellement, en emballage original scellé,**
  - **comportant un étiquetage standard (contenu, durée de conservation, date limite),**
  - **se conservant sans réfrigération jusqu'au moment de l'ouverture de l'emballage,**
  - **sans alcool (exception: fondue toute prête).**

Viandes
Viande et poisson en boite ou emballage stérile
Pâte à tartiner contenant de la viande ou du poisson
Viande séchée
Saucisse sèche

Produits laitiers
Produits laitiers qui se conservent sans réfrigération
Fromage à pâte mi-dure, dure, ou extra-dure
Fromage à tartiner en boîte
Mélange à fondue
Crème dessert en boîte

Produits sucrés
- Chocolat
- Produits contenant du chocolat
- Bonbons
- Chewing-gum
- Chewing-gum aux fruits
- Barres de dessert
- Barres énergétiques
- Poudre de crème dessert

Articles de boulangerie
- Pâtisseries sucrées, salées, sèches
- Cakes
- Pain-toast
- Biscottes, pain croustillant
- Pain de seigle, pain aux fruits

Produits pour le déjeuner
- Flocons
- Produits à tartiner (confiture, miel, *Nutella)*
- Café, thé, poudres pour boissons chocolatées ou pour jus de fruits

Aliments divers
- Riz, pommes de terre, pâtes, légumes secs, graines
- Soupes et repas rapides
- Epices, huile

Fruits et légumes
- Fruits frais, légumes frais
- Fruits secs
- Fruits à coque (noix, amandes)
- Fruits et légumes en boîte

Marchandises non autorisées
Les marchandises et objets non autorisés par le présent réglement sont confisqués et rendus au détenu au moment de sa libération. Les marchandises périssables non autorisées sont détruites.

Possibilités d'achats aux Etablissements de Witzwil
Le kiosque ("Lädeli") propose des articles tels que nourriture, articles de toilette, tabac, tenues de sport, souliers de sport.